



N° Agrément FFTA 0976113

Tarif des inscriptions : 8 €

Inscriptions sur Inscript'arc



Règlements par chèque à l'ordre de la **Cie des archers aumalois** auprès de :

Mr Frédéric Bredel

14 route du bord des bois
76390 Le Caule-Sainte-Beuve

Virement: FR76 1830 6000 2308 9726 5600
046 / BIC AGRIFRPP883

Inscription validée à réception du règlement

Localisation de la salle : salle des sports, rue
Jules Ferry, Aumale.
GPS : 49°46'16.5"N 1°44'56.7"E



SCAN ME

Les 7 et 8 novembre 2026

Aumale

Concours salle 2 x 18 m

**Concours sélectif pour les championnats
Départemental, Régional, de France et le
Challenge du CD76**

La Compagnie des Archers Aumalois a le plaisir de vous inviter à sa compétition en salle qui aura lieu à la salle des sports d'Aumale, rue Jules Ferry (parcours fléché).

Horaires :

	Samedi Après-midi	Dimanche matin	Dimanche Après-midi
Ouverture du greffe	13h15	8h30	13h30
Inspection du matériel	Au greffe		
Echauffement sur cible : 3 Volées	13h45	9h00	14h00
Début des tirs	A l'issue des volées d'entraînement		

Blasons, catégories et distances selon la réglementation FFTA en vigueur.

U11 le samedi après -midi et dimanche matin

Tir sur Tri Spot 40 à préciser lors de votre inscription pour les arcs classiques et nus. Sans précision le tir se fera sur blason de 40.

Echauffement : 3 volées d'entraînement immédiatement suivies du tir compté

Tenue blanche ou de club souhaitée. Chaussures de sport obligatoires.

Une licence papier ou dématérialisée valide, munie d'une photo ou une pièce d'identité devront être présentés au greffe.

Récompenses : le dimanche vers 18h

En individuel	- aux 3 premiers de chaque catégorie.
Par équipe	- Coupe à la meilleure équipe - Déclaration au greffe obligatoire avant le tir - 3 archers (1 poulie max / 1 femme ou un jeune mini)

Arbitre Responsable : Mr Philippe Danel

Buvette et Sandwiches seront à votre disposition



Compagnie / Club :

E-mail : inscription@compagnie-archers-aumalois.fr

[illegible]